

Protéger l'enfant au domicile

Etude ethnographique des pratiques professionnelles de placement à domicile dans le cadre du retour en famille

Julie Chapeau – sous la direction d'Hélène Join-Lambert
EA 1589 - Centre de Recherches Education et Formation (CREF)
Equipe Education familiale et interventions sociales auprès des familles



Contexte



Des évolutions législatives majeures

- **Loi du 5 mars 2007** : diversification des réponses
- **Article 18 de la loi du 14 mars 2016** : introduction de l'obligation d'un suivi du retour en famille



Vers une protection à domicile ?

- Une diversification des accompagnements
- Une désinstitutionnalisation du dispositif



Des rapports qui s'intéressent aux interventions renforcées au domicile

- Démarche de consensus sur les interventions de protection de l'enfance à domicile (2019)
- Avis CNPE (2019 et 2020)



Un accroissement des interventions renforcées au domicile (IGAS, IGSJ, 2014; IGAS, 2019).

- 47,1% des départements répondants disposent d'AEMO-R et 62,1% de PAD (5 à 6 000 mesures)



Qu'est-ce que le placement à domicile ?

Ce dispositif de protection de l'enfance n'est pas défini comme une prestation dans le CASF. Il repose sur l'octroi de droits d'hébergement élargis à l'un ou aux détenteurs de l'autorité parentale dans le cadre d'un placement de l'enfant (article 375-7 du CC et article L222-4-2 du CASF).

Il s'agit globalement d'une intervention renforcée à domicile (au moins 1x/semaine), administrative ou judiciaire, prévoyant une possibilité de répit/repli. Du fait de leur redéploiement à partir de l'internat, les places de PAD sont fortement mobilisées par des accompagnements au retour en famille.

Un besoin de connaissances sur les pratiques professionnelles de protection à domicile



Objectifs

- 1 Contextualiser le développement des interventions renforcées à domicile en faveur du retour en famille aux plans national et départemental
- 2 Caractériser et comprendre les pratiques professionnelles déployées dans le cadre du placement à domicile
- 3 Identifier les mécanismes de protection à domicile et les enjeux qu'ils soulèvent



Méthodologie

Une enquête ethnographique au sein de services de placement à domicile



Six familles suivies au domicile
22 enfants protégés

- Entretiens avec des chercheurs
- Entretiens avec des acteurs nationaux de la protection de l'enfance
- Entretien avec les responsables et les équipes d'intervention renforcée au domicile (AEMO-R, AEMO-H et PAD)



Axes de recherche

Cadre législatif et réglementaire

Structuration de l'intervention renforcée à domicile

Ecosystème d'intervention

Perception de l'intervention par les parents concernés

Pédagogie d'intervention et pratiques professionnelles

Effets de l'intervention sur les enfants et les familles

Spécificité du territoire d'intervention

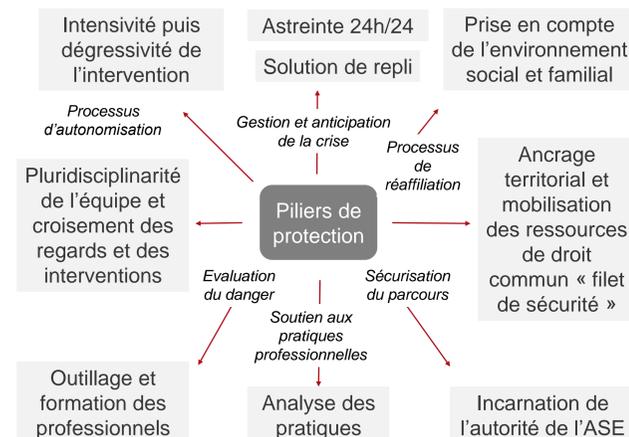
Déterminants de la protection à domicile

Travail émotionnel des travailleurs sociaux



Principaux résultats

- Un écosystème d'intervention singulier et fragile
- Des pratiques d'éducation à la protection, entre soutien à la parentalité et suppléance parentale
- Le domicile, lieu et non-lieu du travail éducatif
- Un risque d'invisibilisation des enfants protégés
- Un travail émotionnel des professionnels aux prises avec les logiques de care et de contrôle



Éléments bibliographiques

- Breugnot, P. (2011). *Les innovations socio-éducatives. Dispositifs et pratiques innovants dans le champ de la protection de l'enfance*. Presses de l'EHESP.
- Farmer, E. (2014). Improving reunification practice: Pathways home, progress and outcomes for children returning from care to their parents. *British Journal of Social Work*, 44(2), 348-366.
- Ferguson, H. (2009). Performing child protection: Home visiting, movement and the struggle to reach the abused child. *Child & Family Social Work*, 14(4), 471-480.
- Lenzi, C., & Virat, M. (2018). La place des émotions dans le travail socio-éducatif. *Sociétés et jeunesse en difficulté*, 20, Article 20.
- Le Bossé, Y. (2012). *Sortir de l'impuissance : Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*. Ardis.
- Smith, D. E. (2005). *Institutional ethnography: A sociology for people*. Rowman Altamira.